



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2024 à 18 heures

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Patricia Arribas-Olano, 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Christine Duhart, 6^{ème} adjoint
Guillaume Colas, 7^{ème} adjoint
Laurence Ledesma, 8^{ème} adjoint

N°26 – TRAVAUX

**Conseil en Energie
Conseil en Energie
Partagée : fin du
contrat d'adhésion
entre la Commune et
le Syndicat d'Energie
des Pyrénées-
Atlantiques**

Manuel Vaquero, Delphine de Torresgrosa, Thomas Ruspil, Serge Peyrelongue, Bruno Garraialde, Loïc Jouenne, Monique Labattut, Sylvie Dargains, Valérie Othaburu-Fischer, Manuel de Lara, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier, Gaëlle Lapix, Pascal Lafitte, Yvette Debarbieux, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, Hugo Maillos, conseillers municipaux en exercice.

Rapporteur :

Christine Duhart,
adjointe

Pouvoirs :

- Jean Luc Casteret, adjoint à M. Le Maire
- Pascale Fossecave, conseillère municipale déléguée à Jean Daniel Badiola adjoint
- Charlotte Loubet-Latour, adjointe Pello Etcheverry, adjoint
- Guillaume Boivin, conseiller municipal délégué à Eric Soreau, adjoint
- Béatrice Chauffard, conseillère municipale à Laurence Ledesma, adjointe
- Christine Gonzalo, conseillère municipale à Monique Labattut, conseillère municipale
- Benjamin Marcille, conseiller municipal à Patricia Arribas-Olano, adjointe

Date de la convocation : 20 septembre 2024

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Laurence Ledesma a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

N° 26 – TRAVAUX

Conseil en Energie Partagée : fin du contrat d'adhésion entre la Commune et le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques

Mme Duhart, adjointe, expose :

Depuis le 1^{er} mars 2017, la Commune adhère au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) proposé par le SDEPA, qui s'engage auprès des collectivités pour les aider à maîtriser leurs consommations et diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂).

Toutefois, la commune s'est lancée dans la réalisation de plusieurs diagnostics, tant en éclairage public qu'au niveau de toutes ses installations sportives et au travers du décret tertiaire de tous les bâtiments communaux. Aujourd'hui toutes les données répertoriées peuvent être exploitées et analysées par le technicien Energie de la collectivité afin d'aboutir à des préconisations et investissements. La commune n'a plus besoin d'assistance du Syndicat et ne souhaite pas renouveler le contrat d'adhésion au Conseil en Energie Partagé avec le SDEPA.

Il est donc proposé de résilier ce partenariat en mettant un terme au contrat par la présente délibération, qui s'achèvera le 31 décembre 2024.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de procéder à la résiliation du contrat d'adhésion au CEP,
- d'autoriser M. le Maire ou son adjoint à signer tous les actes afférents.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Travaux, proximité, cadre de vie, développement durable et transition écologique* » du 17 septembre 2024,
- Procède à la résiliation du contrat d'adhésion au CEP,
- Autorise M. le Maire ou son adjoint à signer tous les actes afférents.

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,

Jean-François Irigoyen

